

## Session ordinaire

### Date de la convocation :

Le 31 mars 2023

### Date d'affichage :

Le 31 mars 2023

### Nombre de conseillers Communautaires :

**En exercice :** 30

**Présents :** 18

**Votants :** 23

### Votes exprimés :

**Pour :** 23

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le jeudi six avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD.

**Présents :** Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Madame Josette GUERLAIS, Monsieur Alexis LAMOUREUX, Madame Johanim LANDREAU, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Monsieur Claude CICUTTI, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Cyrille MARTIN, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Philippe DENIAU, Madame Christine FAUQUET (jusqu'au point VIII) et Monsieur Frédéric SAROUILLE.

**Pouvoirs :** Monsieur Atman BOUCHEKIOUA à Madame Jacqueline MOUSSET, Madame Françoise THOMERE à Monsieur Thierry BOUTARD, Monsieur Bernard PEGEOT à Monsieur Alexis LAMOUREUX, Madame Sylvie LADRANGE à Madame Josette GUERLAIS, Madame Blandine BENOIST à Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Madame Christine FAUQUET à Monsieur Philippe DENIAU (à partir du point IX).

**Excusé(s) :** Madame Régine MALASSIGNE, Monsieur Marc LEONARD (pouvoir à Madame Régine MALASSIGNE), Monsieur Denis CHARBONNIER, Madame Brigitte DEBRINCAT, Monsieur Pascal GASNIER, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Gérard LELEU.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Philippe DENIAU.

## Délibération n° 2023 - 04 – 08

### Finances

#### Affectation définitive des résultats de l'exercice 2022

#### Budget principal et budgets annexes de la Communauté de communes du Val d'Amboise

**Monsieur Thierry BOUTARD, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5214-16 ;

**Vu** les comptes de gestion présentés par le Trésorier principal d'Amboise ;

**Vu** la délibération n° 2023-04-07 du Conseil communautaire approuvant les Comptes Administratifs 2022 des Budgets principal et annexes ;

**Vu** l'avis favorable du bureau communautaire du xx mars 2023 ;

**Vu** l'avis favorable de la commission Finances du 30 mars 2023 ;

**Considérant** que les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif,

**Considérant** que les résultats doivent être portés ou affectés dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Administratif,



**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- **De constater et d'approuver** les résultats définitifs de l'exercice 2022 pour le budget principal et les budgets annexes zones d'activités, assainissement et eau potable,
- **D'approuver** leur affectation définitive dans le budget 2023 des budgets principal, zones d'activités, assainissement et eau potable, à savoir :

**Budget Principal**

Affectation des résultats :	Résultats définitifs du Compte de Gestion et du Compte Administratif
Excédent de fonctionnement	2 771 287,38 €
Excédent d'investissement	3 009 709,72 €
RAR dépenses d'investissement	1 033 390,93 €
RAR recettes d'investissement	1 465 206,90 €
Inscription au 1068	- €
Inscription au R002 résultat de fonctionnement reporté	2 771 287,38 €
Inscription au R001 résultat d'investissement reporté	3 009 709,72 €
Excédent global de clôture	5 780 997,10 €

**Budget Annexe Zones d'Activités**

Affectation des résultats :	Résultats définitifs du Compte de Gestion et du Compte Administratif
Déficit de fonctionnement	8 775,08 €
Déficit d'investissement	608 896,43 €
RAR recettes de fonctionnement	190 692,20 €
Inscription au 1068	- €
Inscription au D002 résultat de fonctionnement reporté	8 775,08 €
Inscription au D001 résultat d'investissement reporté	608 896,43 €
Déficit global de clôture	617 671,51 €

**Budget Annexe Assainissement**

Affectation des résultats :	Résultats définitifs du Compte de Gestion et du Compte Administratif
Excédent de fonctionnement	1 099 354,80 €
Excédent d'investissement	595 537,04 €
RAR dépenses d'investissement	877 700,00 €
RAR recettes d'investissement	260 000,00 €
Inscription au 1068	22 162,96 €
Inscription au R002 résultat de fonctionnement reporté	1 077 191,84 €
Inscription au R001 résultat d'investissement reporté	595 537,04 €
Excédent global de clôture	1 694 891,84 €

**Budget Annexe Eau Potable**

Affectation des résultats :	Résultats définitifs du Compte de Gestion et du Compte Administratif
Excédent de fonctionnement	952 627,73 €
Excédent d'investissement	86 595,92 €
RAR dépenses investissement	748 310,34 €
RAR recettes investissement	1 000 000,00 €
Inscription au 1068	- €
Inscription au R002 résultat de fonctionnement reporté	952 627,73 €
Inscription au R001 résultat d'investissement reporté	86 595,92 €
Excédent global de clôture	1 039 223,65 €

Le Président,

Thierry BOUTARD

